

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de
MACON

Séance du : TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS (3 avril 2023)

Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal s'est réuni le trois avril deux mille vingt-trois à 19h00, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET
de la délibération:**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BERNARDET Pailine, BEAUDET Marie-Pierre, BRASSEUR Loïc, CHERCHI Mickael, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, PERRIN Jacques, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, RACINNE Christiane, BEAUDET Adrien, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent.

**Approbation du
plan de
financement
travaux de désim-
perméabilisation
du parking de la
Verchère**

Etaient excusées MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à Laurent VOISIN, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc.

Absent : GARLET Teddy.

Rapporteur : le Maire

EXPOSE

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Dans le cadre de la restructuration de ses espaces publics et dans une optique de lutte contre l'artificialisation des sols, la commune engage des travaux de désimpermeabilisation sur le parking de l'Espace Verchère.

Présents à la séance :
26

Le projet consiste à créer des noues, revoir la totalité du revêtement de sol, de mettre en place des sols perméables pour les aires de stationnement et la circulation et de végétaliser le site

Le Conseil a été
convoqué le :
28 mars 2023

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'approuver le lancement de l'opération et le plan de financement de l'opération suivante :

- **Travaux de désimpermeabilisation du parking de la Verchère**
Pour un montant de travaux estimé à 1 845 833 € HT soit 2 215 000 € TTC

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 7 avril 2023

Le plan de financement est le suivant :

Budget prévisionnel du parking de la Verchère			
Dépenses TTC		Recettes TTC	
Maitrise d'œuvre	281 400 €	Etat – fonds vert	1 144 210 €
Travaux	1 860 400 €	Agence de l'eau	327 600 €
Coopérants techniques	73 200 €	FCTVA	363 283 €
		Autofinancement (dont emprunt)	379 907 €
TOTAL	2 215 000 €	TOTAL	2 215 000 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette opération de désimperméabilisation du parking Verchère et le plan de financement tel que détaillé ci-dessus afin de solliciter ces subventions.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis favorable de la commission finances du 24 mars 2023,
Le rapporteur entendu,

Après interventions de P. LOPEZ et de Mme le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le lancement de l'opération de désimperméabilisation du parking Verchère et son plan de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Christine ROBIN

Acte rendu exécutoire
après réception en Préfecture
le 13/04/2023
et publication ou notification
du 13/04/2023.

Le Maire,

Pour le Maire,

l'adjoint délégué

Claudine GAGNEAU